



PROCÈS-VERBAL N° 22 Réunion électronique du 10 / 01 / 2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Tournois autorisés :

BOURG SAINT ANDEOL (futsal)

U7 le 14/01/2023,

U9 le 15/01/2023,

U11 le 21/01/2023,

U13 le 22/01/2023.

AS DOLON (futsal)

U9, U11 les 11-12 /02/2023.

U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Livrets de Pratique en ligne :

Les livrets de pratiques U7-U9 sont en ligne sur le site du District. Merci de prendre connaissance du contenu, référence pour nos organisations de pratique. Les éducateurs et les dirigeants y trouveront le nécessaire pour l'organisation et l'accueil des plus jeunes.

U6/U7

Vous trouverez dans la rubrique document les calendriers pour la phase printemps.

Nous vous demandons de respecter le nombre d'équipe que vous avez engagé pour vous rendre sur les plateaux, afin de permettre un meilleur déroulement de la pratique.

Si vous devez recevoir le plateau et que vous êtes dans l'impossibilité de l'organiser merci de voir avec les autres clubs si vous pouvez inverser le lieu de plateau, après accord, vous nous tenez informés du nouveau lieu.

Nous vous rappelons que l'horaire officiel est 10h et que pour changer celui-ci vous devez avoir l'accord de l'ensemble des participants et que vous devez également nous en informer.

Merci de nous faire parvenir la fiche bilan plateau à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr la semaine qui suit le déroulement de celui-ci

Dernier rappel **les enfants de moins de 5 ans ne peuvent pas participer aux plateaux, en cas d'accident l'enfant n'est pas couvert.**

Date prochains plateaux U7 : samedi 28 janvier à 10h

Bonne reprise à tous

U8/U9

Pour la phase printemps : 3 niveaux de pratique
Vous trouvez dans la rubrique document les calendriers

Nous avons en fonction de vos inscriptions dans les différents niveaux, constitués des poules le plus géographique possible, certains secteurs sont plus excentrés donc plus difficile à regrouper, mais nos jeunes joueurs ont aussi besoin d'avoir une pratique adaptée à leur passion.

Notre objectif était d'avoir des plateaux de 8 équipes le plus souvent possible en n'excédant pas 12 équipes. Merci de respecter le nombre d'équipes engagées sur chaque plateau pour le bon déroulement de celui-ci.

Si vous devez recevoir le plateau et que vous êtes dans l'impossibilité de l'organiser merci de voir avec les autres clubs si vous pouvez inverser le lieu de plateau, après accord, vous nous tenez informer du nouveau lieu.

Nous vous rappelons que l'horaire officiel est 13h30 et que pour changer celui-ci vous devez avoir l'accord de l'ensemble des participants et que vous devez également nous en informer.

Merci de nous faire parvenir la fiche bilan plateau à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr la semaine qui suit le déroulement de celui-ci

Les nouveautés apportent des changements qui perturbent nos habitudes, nous espérons que ces changements vont permettre à nos jeunes pousses de s'épanouir pleinement, nous vous souhaitons une bonne reprise.

Date prochains plateaux U9 : samedi 28 janvier à 13h30

U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

PHASE PRINTEMPS :

Les clubs ont exprimé leurs souhaits pour la préparation de la phase printemps.

Les calendriers parus seront définitifs et permettront aux clubs de préparer leurs plannings pour cette deuxième partie de saison. Seuls les ajouts d'équipes susceptibles de combler les exemptés pourront être étudiés.

Désidérata reçus : ACE FC, FC ANNONAY, ATHLETIC FOOT CEVENNES, US BAS VIVARAIS, ES BOULIEU les ANNONAY, CO CHATEAUNEUF DU RHONE, FC CHATELET, FC CHEYLARD, AS CORNAS, ENT CREST AOUSTE, FC DIOIS, US DROME PROVENCE, FC EYRIEUX EMBROYE, FC FELINES ST CYR, FC GOUBETOIS, FC HAUTERIVES GRAND SERRE, FC HERMITAGE, ES MALISSARD, RC MAUVES, FA MELAS LE TEIL, FC MONTELIMAR, ES NORD DROME, ASF PIERRELATTE, US PONT LA ROCHE, US PORTES HAUTES CEVENNES, OL SALAISE RHODIA, AS SUD ARDECHE, RC TOURNON TAIN, AS VALLEE DOUX, VALLIS AUREA FOOT.

Ajouts équipes :

Niveau ESPOIRS :

Poule A : SALAISE RHODIA U13F remplace Exempt 3.

Poule H : RHONE VALLEES FC 2 remplace Exempt 7.

Niveau BOURGEONS :

Poule M : BERG HELVIE 3 remplace Exempt 11.

Date prochains plateaux : Samedi 28 Janvier 2023 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

1^{ère} Phase :

➤ Information D1 :

Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2023 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation.

Attention : la dernière journée de la 1^{ère} phase en D1 doit être **obligatoirement** jouée samedi 21/01/2023. En cas d'impraticabilité du terrain, merci de favoriser l'inversion de la rencontre ou de trouver un terrain neutre. Si la rencontre ne peut être jouée : aucun report autorisé, match perdu aux 2 équipes.

➤ Information D2 à D6 :

Report possible jusqu'au 15/01/2023.

Festival PITCH U13 et Coupe Charles André :

Les rencontres n'ayant pas été jouées le 17/12/2022 sont reportées au 28/01/2022.

La journée du 28/01/2023 est quant à elle reportée au 18/02/2023.



POULE 2	POULE 9	POULE 12	POULE 14
St Jean Muzols 1	Malissard Et.S. 1	Rhone Crussol 07 2	Montelimar Us 2
O Salaise Rhodia 1	Hostun 2	O. Valence 1	Sud Ardeche F Av. 2
As Du Dolon 1	Portes Les Val Fc 1	Valence Fc 2	Pierrelatte 1
Hermitage Fc 1	Mours St Eusebe 2	Montelier Us 1	Montelimar Fc 1

POULE 16
U.S. Bas Vivarais 1
Montelimar Us 1
Montelimar Fc 2
Chateauneuf Rhone 2



COUPE CHARLES ANDRE U13 - Tour Reporté
Samedi 28 Janvier 2023 à 13H30



POULE 4
Bg Valence Fc 3
O. Valence 5
Ch.S.Isere 1
Rhone Crussol 07 4

Merci de bien utiliser pour les coupes, les feuilles de licences et de résultats dédiées que vous retrouvez sur le site du District via les liens suivants :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/32c93a04323f31537cb9da0c30799f6c.pdf>

pour la feuille de licences Coupe U13

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/6dc71e2c837f54d8009e5942865b5818.pdf>

pour la feuille de résultats Coupe U13

U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupe QUINTIN

Le tirage des 1/8 de finale a été effectué par Claude BRESSON.

Les rencontres sont programmées le 19 mars 2023 à 10h00.

Consultez footclubs ou le site du District.

Coupe PESTRE

Le tirage des 1/8de finale a été effectué par Martine MOMBARD, responsable des U7, U9 et Mathilde REBOULLET responsable des U13.

Les matchs se dérouleront le 19 mars à 10h00.

Consultez footclubs ou le site du District

Pensez à faire rapidement vos demandes de changements de jour ou d'horaire

Championnat D3, D4, D5

Les poules D3, D4 et D5 sont disponibles sur le site ou footclubs.

1^{ère} journée le 29 janvier 2023.

Pensez à faire rapidement vos changements de jour ou d'horaire.

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

La saisie du résultat de votre rencontre U18 doit s'effectuer dans les 24h qui suivent.

Le calendrier de la phase Brassage ne laisse pas de dates libres jusqu'à la fin de la 1^{ère} phase. Les rencontres reportées n'ont pas pu être programmées. Le nombre de rencontres reportées est conséquent du fait des intempéries.

Afin d'aérer le calendrier U18 Brassage, il est décidé, de reculer la dernière journée de Brassage au 07 janvier 2023.

Rencontres reportées :

- **En 18D1 :**

AS SUD ARDECHE 1 / U. MONTELIMAR S 1 au 14/01/2023.

ENT VAL JAB FC VALDAINE 1 / PORTES LES VALENCE 1 au 14/01/2023.

U. MONTELIMAR S / BOULIEU ANN 1 au 18/02/2023.

FC PORTOIS 1 / CHAVANAY AS 1 au 18/02/2023.

VALLIS AUREA FOOT 1 / AS SUD ARDECHE 1 au 18/02/2023.

- **En U18D2 :**

MOURS ST EUSEBE 2 / FC MONTELIMAR 1 au 14/01/2023.

RUOMS OL 1 / ASF PIERRELATTE 1 au 14/01/2023.

AS CORNAS 1 / DAVEZIEUX US 2 au 14/01/2023.

Am S DONATIENNE 1 / GF HERMIT TOURNON 1 au 14/01/2023.

MOURS ST EUSEBE US 2 / AS SUD ARDECHE 2 au 04/02/2023.

U. MONTELIMAR S 1 / ASF PIERRELATTE 1 au 04/02/2023.

FC PLATEAU ARDECHOIS 1 / AM.S DONATIENNE 1 au 04/02/2023.

RHONE CRUSSOL 07 2 / RUOMS OL 1 au 04/02/2023.

- **En Coupe U18**

Cadrage :

US VAL D D'AY 1 / ENT NORD DROME 2 au 14/01/2023.

CENTRE ARDECHE OL 1 / ENT S CHOMERAC 1 au 14/01/2023.

FC CHATEAUNEUF -HERMITAGE / FC EYRIEUX EMBROYE 1 au 14/01/2023.

4^{ème} tour / 16^{ème} de finale du 21 janvier 2023

La rencontre FOOT MONT PILAT 1 / ENT NORD DROME ou US VAL D'AY 1 sera inversée en cas de qualification du club de l'ENT NORD DROME.

La rencontre ASF PIERRELATTE 1 / ENT. S CHOMERACOISE ou CENTRE ARDECHE OL 1 sera inversée en cas de qualification de ENT. S CHOMERACOISE 1.

TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.

La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.